

La domiciliation
est facile.

Domiciliation pour un paiement automatique

- vous n'oubliez jamais de payer;
- vous échappez au souci de devoir toujours régler des paiements revenant régulièrement;
- vous pouvez toujours révoquer votre domiciliation.

Si vous souhaitez payer par domiciliation, indiquez votre numéro de compte sur la domiciliation ci-dessous et renvoyez-la dûment signée à: ERGO Insurance sa, Rue de Loxum 25, 1000 Bruxelles

Mandat de domiciliation européenne SEPA

Le/la soussigné(e), (le titulaire du compte)

Seul un compte bancaire détenu par le preneur d'assurance peut faire l'objet de la domiciliation.

Nom : _____

Prénom : _____

Rue et numéro : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Pays : _____

prie la compagnie d'assurances **ERGO Insurance sa - Rue de Loxum 25 - 1000 Bruxelles - N° d'identification: BE68 ZZZ 0414 875 829** d'encaisser dès aujourd'hui et jusqu'à révocation expresse de la présente domiciliation,

toutes les factures portant la référence : _____ en les débitant du numéro de compte:

IBAN : _____ Code BIC : _____

Identification du mandat

Référence du mandat (à remplir par l'incassant) : _____

Type d'encaissement : ☒ récurrent ou ☐ unique

Vos données à caractère personnel sont traitées par ERGO Insurance sa, dont le siège social est établi Rue de Loxum 25, 1000 Bruxelles («ERGO»), en sa qualité de responsable de traitement, à des finalités de (i) élaboration de propositions d'assurance; (ii) la souscription et l'exécution de contrats d'assurance, y compris des évaluations de risques (pouvant donner lieu à une prise de décision automatisée) et des évaluations d'adéquation; (iii) le respect des obligations (pré-)contractuelles et des obligations découlant de la relation d'assurance; (iv) la gestion des sinistres et la couverture des dommages dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance; (v) réclamation auprès de tiers responsables d'un sinistre; (vi) d'éventuels litiges; (vii) la prévention, la détection et les enquêtes en matière de fraude à l'assurance et (viii) la réassurance.

Dépendant des finalités de traitement, ERGO s'appuie sur (i) la nécessité d'exécution du contrat d'assurance, (ii) la nécessité d'accomplir les obligations juridiques incombant à ERGO et (iii) les intérêts légitimes d'ERGO. Lorsque ERGO s'appuie sur des intérêts légitimes, cela inclut l'introduction, l'exécution ou la défense

d'actions en justice, la prévention et la détection des fraudes, la poursuite d'activités et d'objectifs commerciaux ainsi que le maintien et le développement de notre relation avec vous.

Le refus de communiquer vos données personnelles à ERGO peut empêcher la conclusion et / ou la bonne exécution du contrat d'assurance.

Vos données personnelles peuvent être partagées au sein d'ERGO si nécessaire dans le cadre de l'exécution des activités de l'entreprise. En outre, ERGO peut communiquer vos données personnelles à ses sous-traitants et prestataires de services.

ERGO utilise des procédures pour le traitement de vos données personnelles, éventuellement aussi pour des données médicales, qui permettent une prise de décision automatisée. Cette prise de décision automatisée peut avoir une influence sur la conclusion ou l'exécution d'accords (par exemple, la gestion de polices, la gestion des réclamations, etc.). À cet égard, vous avez toujours le droit d'obtenir une intervention humaine, de clarifier votre point de vue et de contester la prise de décision automatisée.



20 00 07 00 00 00 19 81

Vos données personnelles ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles ERGO les traite. En outre, les lois et règlements applicables à ERGO fixent des délais minimaux pour le stockage de données à caractère personnel.

Vous avez le droit de demander l'accès à vos données personnelles, de les rectifier ou de les supprimer, au droit à la portabilité de vos données, de limiter le traitement de vos données personnelles ou de vous opposer à ce traitement. Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données personnelles à des fins de marketing direct.

Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance. Si vous souhaitez recevoir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles par ERGO ou si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données d'ERGO à l'adresse privacy@ergo.be. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles, voir www.ergo.be sous la rubrique 'Informations Juridiques'. Une version papier est disponible sur demande.

Date

Localité

Signature du titulaire du compte

Checklist (à joindre à cette demande) :

- ☐ une copie récente (recto-verso) de la carte d'identité du titulaire du compte.
- ☐ Attestation de confirmation de l'identité du titulaire du compte (ou copie de la carte bancaire).